



Orléans, le 19 Octobre 2002

Jean-Michel BODIN
Conseiller régional d'Indre-et-Loire
Président du Groupe des élus
régionaux communistes
Vice-Président du Conseil régional

ASSISES DES LIBERTES LOCALES ET DECENTRALISATION :

OÙ EST LA PLACE DES CITOYENS?

A grand renfort de moyens d'état, le gouvernement tente de faire croire qu'une concertation large est engagée, ce qui est une contre-vérité.

En quelques semaines de soi-disant débat, le Premier Ministre veut passer en force une loi de décentralisation qui n'augure rien de bon en faveur des citoyens. C'est plutôt la loi de la jungle des profiteurs et des gagners qui se profile, l'égalité des citoyens étant sérieusement remise en cause.

Oui, notre pays a besoin de démocratie et une réelle décentralisation devrait permettre de mettre les lieux de construction et de décision à portée des citoyens pour qu'ils gèrent eux-même leurs propres affaires là où les questions se posent. Ce n'est pas l'objectif de la droite et de son Premier Ministre.

Le gouvernement voudrait donner plus d'autorité aux collectivités afin qu'elles puissent répondre aux besoins, nous dit-on!

Mais pourquoi, dans le même temps, le budget de la Nation préparé par le Premier Ministre s'attaque-t-il de plein fouet aux crédits pour l'école et la formation, à ceux pour la culture et les sports, arrête la politique des emplois-jeunes, audite les projets d'infrastructures, alors que sans quelque concertation que ce soit, messieurs Chirac et Raffarin décident de construire un deuxième porte-avions qui va coûter des milliards d'euros ?.

La vérité est crue : le gouvernement veut faire baisser la dépense publique; mettre en cause les services publics, faire baisser la contribution des entreprises à la solidarité nationale.

Derrière les textes Raffarin, «l'autonomie fiscale» des collectivités ne serait au fond qu'un moyen d'augmenter les impôts des contribuables, rendre la société inégalitaire, creuser les ruptures territoriales devant l'accès aux soins, à l'éducation, à la formation, aux transports, à la culture et aux sports.

La décentralisation ne doit pas remettre en cause la souveraineté nationale et la république.

Il ne peut être question, de mon point de vue, d'instaurer un régionalisme d'un autre âge. Les régions «riches » ayant la possibilité de développer leurs territoires, les autres régions seraient, faute de moyens, laissées pour compte. Nous verrions le territoire national se fissurer, des zones entières et des hommes en danger.

Au nom de la liberté, la décentralisation concoctée par la droite et son Premier Ministre a pour objectif de laisser les mains libres aux groupes financiers pour piller davantage la nation, se servir des collectivités pour payer à leur place. Le «libéralisme» de J-P Raffarin, c'est la privatisation des profits et la collectivisation des pertes.

Et plus, si ce projet de décentralisation était comme on nous le dit, « bon pour les citoyens », pourquoi régler tout cela en cachette, en quelques semaines? Y-a-t-il des choses que les Français ne devraient pas savoir?

La démocratie de proximité est à l'ordre du jour, il faut écouter la « France d'en bas » selon la formule du Premier Ministre, alors faisons-le !. Il faut un référendum afin que le peuple décide lui-même des choix à faire!

Il faut selon moi une réelle décentralisation, c'est-à-dire citoyenne et démocratique qui permette de réduire les inégalités territoriales en rapprochant les décisions des citoyens.

Il faut une répartition des moyens financiers d'état afin de pouvoir corriger les inégalités de territoire, une réforme profonde de la fiscalité, et développer une nouvelle politique de l'emploi.

Il faut partout maintenir une offre de services publics répondant aux besoins et aux exigences de solidarité.

Il faut pour cela le maintien de la responsabilité publique de l'état, de l'unité nationale et en même temps un grand mouvement de décentralisation.

En Région Centre, les politiques mises en oeuvre par le Conseil Régional sont fondées justement sur la réponse aux besoins car définies au plus près, et avec les citoyens eux-mêmes.

L'expérimentation ferroviaire, qui s'est déroulée en Région Centre et dans six autres régions, a été mise en oeuvre sous la représentation exclusive de la nation.

Les compétences des collectivités ne peuvent pas être comme des sortes de produits à acheter sur une étagère de supermarché.

La question des moyens financiers ne peut pas être évacuée, les besoins sont plus grands, la France a les moyens d'y répondre, les collectivités locales ont besoin de ressources nouvelles.

Par exemple, il faut imposer à hauteur de 0,3 % les actifs financiers qui représentent environ 3 960 Milliards d'euros soit 26 000 Milliards de Francs, cela rapporterait 12 Milliards d'euros ou 78 Milliards de francs soit 190 € ou 1250 F par habitant.

Les citoyens doivent donc s'inviter à ce débat sur l'avenir, sur leur place dans les décisions à prendre.

Pour ma part, avec les élus communistes et républicains, j'entends continuer d'agir pour qu'il en soit ainsi.